

■ **Fondation Barbezat et Cie S.A.**, à Fleurier, venir en aide, par les moyens que son conseil juge appropriés, aux membres du personnel de Barbezat & Cie S.A., etc. (FOSC du 01.04.1978, p. 991). Autorité de surveillance: office de surveillance du canton de Neuchâtel.
Journal no 1617 du 17.06.2002
(00521692 / CH-645.0.601.034-2)